CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le Bien Naître de Bébé – Organisme de formation

Dernière mise à jour : 25 novembre 2026

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les prestations de formation professionnelle proposées par Le Bien Naître de Bébé, SASU au capital de 2 000 €, immatriculée au RCS de Beauvais sous le numéro 897 852 562, SIRET 897 852 562 00023, siège social : 279 rue de la République, 60290 Laigneville, France. Représentante légale : Madame Pauline Frattini, présidente.

Numéro de déclaration d'activité : 32600426760, enregistré auprès du préfet de la région Hauts-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

E-mail : contact.lebnb@gmail.com ; téléphone : 06 65 95 31 27.

Les CGV s'appliquent aux formations en présentiel, à distance et mixtes. Elles sont communiquées avant l'engagement du Client. Les dispositions impératives et les conditions spécifiques du CPF prévalent en cas de contradiction.

ARTICLE 2. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS

2.1 Les formations

Les formations proposées par Bien Naitre de Bébé sont destinées aux professionnels du bien- être, aux particuliers en reconversion professionnelle ou souhaitant se spécialiser dans les domaines dans lesquels l'Organisme propose ses formations. Elles incluent des formations en présentiel et des formations en e-learning accessibles via une plateforme en ligne dédiée.

Chaque formation est décrite dans une fiche détaillée mentionnant les objectifs pédagogiques, le contenu, la durée, les prérequis éventuels, les modalités pédagogiques et les tarifs. Les informations relatives aux formations sont disponibles sur le site internet ou communiquées sur demande.

L'Organisme se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des formations pour des raisons pédagogiques ou organisationnelles, sans altérer leur objectif initial.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des prérequis spécifiés dans le descriptif de la formation avant son inscription et s'engage à vérifier qu'il dispose des compétences ou qualifications nécessaires pour en suivre le contenu.

Bien Naitre de Bébé ne pourra être tenue responsable si le Client rencontre des difficultés dans le suivi de la formation en raison du non-respect de ces prérequis ou de l'insuffisance de ses compétences initiales.

2.2 La certification Qualiopi

L'organisme de formation Bien Naitre de Bébé est certifié Qualiopi au titre des actions de formation, conformément aux dispositions de la loi du 5 septembre 2018.

La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus mis en œuvre par Bien Naitre de Bébé dans la conception et la réalisation de ses actions de formation, en garantissant notamment :

- Une identification claire des objectifs des formations et de leur adéquation avec les besoins des apprenants ;

- Une organisation optimisée des parcours de formation, permettant un apprentissage efficace et conforme aux attentes des participants ;

- Une qualification et une expertise reconnues des intervenants ;

- Un suivi rigoureux de la satisfaction des participants, permettant une amélioration continue des prestations.

La certification Qualiopi constitue une condition d'accès à certains financements publics ou mutualisés, sans garantir leur attribution. Seule la formation « Conduire un projet de création d'entreprise », proposée en partenariat avec Créactifs, est proposée comme éligible au CPF, sous réserve des conditions applicables.

Le maintien de la certification est soumis à des audits réguliers pour garantir la pérennité et la qualité des prestations proposées.

Les programmes précisent également les délais et modalités d'accès, les méthodes et évaluations, les contacts et les modalités d'accessibilité. Les informations relatives au handicap et à l'accompagnement sont disponibles sur le site et dans les documents de formation. Les besoins sont étudiés avant l'entrée en formation.

ARTICLE 3. INSCRIPTION AUX FORMATIONS

L'inscription devient ferme et définitive après :

- La signature du contrat ou de la convention de formation.

- Le versement d'un acompte correspondant à 20 % du montant TTC de la formation, selon les modalités de l'article 4. Pour les contrats individuels, aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration du délai de rétractation applicable.

Une fois ces conditions remplies, l'organisme confirme l'inscription par e-mail ou tout autre support durable. Pour les formations en e-learning, le Client recevra également ses identifiants d'accès personnels et confidentiels à la plateforme dédiée.

L'organisme se réserve le droit de refuser une inscription dans les cas suivants, sans que le Client puisse prétendre à un quelconq ue recours ou dédommagement :

- Non-respect des prérequis mentionnés dans le descriptif de la formation ou communiqués au Client ;

- Défaut de paiement de l'acompte ou des sommes dues dans les délais impartis ;

- Inscription jugée incompatible avec la capacité d'accueil ou les objectifs pédagogiques de la formation ;

- Fourniture de documents incomplets ou inexacts par le Client, en particulier dans le cadre des financements tiers (CPF, employeurs, OPCO, etc.).

Toute inscription validée engage le Client à s'acquitter des sommes légalement et contractuellement dues. En cas de refus de prise en charge par un organisme financeur, le Client reste responsable du paiement des frais de formation s'il s'est préalablement engagé à financer personnellement sa formation dans cette hypothèse, sous réserve des dispositions légales applicables. À défaut, son accord est nécessaire.

Modification ou annulation par l'organisme :

L'organisme se réserve la possibilité de refuser une inscription ou d'annuler une formation si les conditions pédagogiques, techniques ou organisationnelles ne permettent pas sa réalisation dans de bonnes conditions (inscriptions insuffisantes, indisponibilité du formateur, cas de force majeure, etc.). Dans ce cas, les sommes versées par le Client seront intégralement remboursées, sans autre indemnité.

ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs sont exprimés en euros TTC et comprennent les frais pédagogiques et, le cas échéant, les supports.

Les frais annexes (transport, hébergement, repas) restent à la charge du Client.

4.1. Personne physique finançant sa formation à titre individuel et à ses frais

Conformément aux articles L.6353-3 à L.6353-6 du Code du travail, aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration du délai légal de rétractation de dix jours, porté à quatorze jours lorsque le droit de rétractation du consommateur à distance ou hors établissement s'applique. Après expiration du délai applicable, un acompte de 20 % peut être demandé. Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de la formation selon le contrat. Il ne peut être exigé intégralement avant le début de la formation. Un paiement en deux fois sans frais peut être convenu, sous réserve du respect de ces échéances.

4.2. Conventions professionnelles

Sauf conditions particulières ou financement tiers, un acompte de 20 % est payable à l'inscription et le solde de 80 % avant le premier jour de formation. Un paiement en deux fois sans frais peut être convenu par écrit, dans le respect des règles applicables.

4.3. Financements tiers

Les échéances et prises en charge suivent les accords du financeur. Les formations CPF relèvent des conditions de Mon Compte Formation. En cas de défaut de paiement d'une somme exigible, l'organisme peut suspendre l'accès après notification, sous réserve des droits impératifs du Client.

Pour les formations financées par un tiers, le Client est tenu de fournir les documents nécessaires à la prise en charge avant le début de la formation. En cas de refus de financement, l'article 3 s'applique. La suspension pour défaut de paiement ne constitue pas une annulation par l'organisme et ne dispense pas le Client du règlement des sommes légalement et contractuellement dues.

ARTICLE 5. DROIT D'UTILISATION DE LA PLATEFORME E-LEARNING

Pour les formations en e-learning, le Client bénéficie d'un accès personnel et sécurisé à la plateforme de formation en ligne.

5.1. Conditions d'accès

Les identifiants fournis au Client (login et mot de passe) pour accéder à la plateforme e-learning sont strictement personnels, confidentiels et incessibles. Ils sont réservés à l'usage exclusif du Client inscrit à la formation. Toute communication, partage ou cession des identifiants à un tiers, de quelque manière que ce soit, est formellement interdit.

Le Client s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la confidentialité de ses identifiants et à informer immédiatement Bien Naitre de Bébé en cas de perte, de vol ou de suspicion d'utilisation frauduleuse.

Tout usage abusif, partage ou tentative d'accès non autorisé par un tiers, détecté par l'organisme, pourra entraîner :

- La suspension immédiate et sans préavis de l'accès à la plateforme ;

- L'annulation de l'inscription à la formation, sans que le Client puisse prétendre à un quelconque remboursement des sommes versées ;

- Une éventuelle action en responsabilité pour violation des présentes conditions générales de vente, notamment pour atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

L'accès à la plateforme e-learning est limité à la durée de la formation suivie, prolongée, le cas échéant, de la période spécifiée dans le contrat ou la convention de formation. À l'issue de cette période, les identifiants du Client seront désactivés de manière irrévocable.

5.2. Responsabilité technique

Le Client est responsable de son équipement (ordinateur, connexion internet, logiciel) et de sa compatibilité avec la plateforme. L'organisme décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnements techniques imputables au matériel ou à la connexion du Client.

Une assistance technique et pédagogique est mise à disposition des bénéficiaires. Ses modalités et les coordonnées des personnes à contacter figurent dans le livret d'accueil et le mail d'inscription. En cas de difficulté, le bénéficiaire peut contacter l'organisme par téléphone ou par e-mail.

5.3. Utilisation des contenus

Tous les contenus pédagogiques mis à disposition sur la plateforme e-learning, y compris, mais sans s'y limiter, les vidéos, textes, supports téléchargeables, présentations, exercices pratiques, et autres éléments multimédias, sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Ces contenus sont la propriété exclusive de Bien Naitre de Bébé ou de ses partenaires et sont fournis dans le cadre strict de l'usage personnel et pédagogique du Client inscrit à la formation.

Le Client s'engage à ne pas :

- Reproduire, copier, capturer, modifier ou adapter tout ou partie des contenus, quel qu'en soit le format ;

- Partager, transmettre ou diffuser les contenus à des tiers, gratuitement ou à titre onéreux, par quelque moyen que ce soit (notamment via des réseaux sociaux, plateformes numériques, ou tout autre canal de communication) ;

- Exploiter commercialement ou utiliser les contenus à des fins autres que la formation suivie.

Toute utilisation non autorisée, extraction illégale, ou diffusion des contenus constitue une violation des droits de propriété intellectuelle et expose le Client à des sanctions civiles et/ou pénales, notamment pour contrefaçon (article L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

ARTICLE 6. DROIT DE RÉTRACTATION

Le stagiaire qui conclut un contrat de formation à titre individuel et à ses frais dispose de dix jours à compter de sa signature pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception (article L.6353-5 du Code du travail).

Le consommateur concluant un contrat à distance ou hors établissement bénéficie également d'un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat (article L.221-18 du Code de la consommation). Il peut utiliser le formulaire annexé ou adresser toute déclaration non équivoque à l'organisme. Le remboursement intervient dans les conditions et délais légaux.

L'accès à une plateforme ne vaut pas à lui seul renonciation au droit de rétractation. Une exécution anticipée suppose une demande expresse lorsque la loi le permet. Pour une prestation de services, la perte du droit intervient après exécution complète dans les conditions de l'article L.221-28. Les règles propres aux contenus numériques ne s'appliquent que si leurs conditions légales sont réunies. Les dispositions impératives du Code du travail restent applicables.

ARTICLE 7. ANNULATION ET REPORT

7.1. Annulation par le Client

Toute annulation est notifiée par écrit. Hors rétractation légale, force majeure et conditions spécifiques du financeur, les conditions suivantes s'appliquent sous réserve de leur proportionnalité : plus de 30 jours avant le début, remboursement des sommes versées, déduction faite des frais administratifs préalablement annoncés et justifiés ; entre 15 et 30 jours, remboursement de 50 % des sommes versées ; moins de 15 jours, une indemnité d'annulation correspondant à 100 % du prix de la formation est due, déduction faite des sommes déjà versées, sous réserve des dispositions impératives, des cas de force majeure et du caractère proportionné de cette indemnité. Elle est distincte du prix des prestations réalisées et peut être réduite si elle est manifestement excessive.

En cas d'abandon, les prestations effectivement réalisées sont facturées ; les éventuelles indemnités contractuelles, distinctes du prix de formation, doivent être proportionnées et ne sont pas imputables aux fonds de la formation professionnelle. Le simple accès e-learning ne justifie pas automatiquement la facturation de l'intégralité du parcours.

En cas de force majeure dûment reconnue empêchant le stagiaire de suivre la formation, seules les prestations effectivement dispensées sont dues à proportion de leur valeur (article L.6353-7 du Code du travail).

7.2. Annulation par l'organisme

L'organisme propose un report soumis à l'accord du Client ou rembourse les prestations non réalisées. En cas d'annulation avant le début, les sommes versées sont intégralement remboursées.

ARTICLE 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus pédagogiques, supports écrits, vidéos, documents téléchargeables, graphiques, images, fichiers audio, exercices, et tout autre élément diffusé ou mis à disposition dans le cadre des formations, qu'elles soient dispensées en présentiel ou via la plateforme e- learning, constitue des œuvres protégées au titre du droit d'auteur, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Ces contenus sont la propriété exclusive de Bien Naitre de Bébé ou de ses partenaires, qui détiennent l'intégralité des droits patrimoniaux et moraux sur ces œuvres. À ce titre, aucun transfert de propriété intellectuelle ou cession de droits n'est accordé au Client du fait de sa participation à une formation, sauf stipulation expresse contraire et écrite.

Le Client bénéficie uniquement d'un droit d'utilisation personnel, limité, non exclusif, non cessible et non transférable sur ces contenus, dans le cadre strict de ses besoins pédagogiques liés à la formation suivie. Ce droit s'exerce pendant la durée de la formation et, le cas échéant, pendant la période d'accès prolongée à la plateforme, telle que définie dans le contrat ou la convention de formation.

Il est formellement interdit au Client de :

- Reproduire, copier, enregistrer, télécharger, modifier, traduire, ou adapter tout ou partie des contenus, quel qu'en soit le support ;

- Diffuser, partager, transmettre, ou rendre accessibles à des tiers les contenus, de manière gratuite ou payante, y compris sur des plateformes en ligne, réseaux sociaux, ou tout autre moyen de communication ;

- Utiliser les contenus à des fins commerciales, publicitaires ou autres, sans l'autorisation écrite préalable de Bien Naitre de Bébé ;

- Détourner les contenus à des fins non conformes à leur objectif initial.

Toute violation de ces dispositions constitue une atteinte aux droits de propriété intellectuelle de l'organisme ou de ses partenaires et pourra entraîner :

- La suspension immédiate de l’accès à la formation et/ou à la plateforme e- learning, sans remboursement des sommes versées ;

- L'engagement de poursuites judiciaires à l’encontre du Client, notamment pour contrefaçon, violation de droits d’auteur, ou concurrence déloyale, conformément aux articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

En outre, le Client reconnaît que l’utilisation frauduleuse des contenus peut également entraîner l’obligation de verser des dommages-intérêts pour compenser le préjudice subi par Bien Naitre de Bébé, outre les sanctions pénales applicables.

À l’expiration de la durée de la formation ou de l’accès à la plateforme, le Client s’engage à ne plus utiliser, conserver, ou tenter d’accéder aux contenus pédagogiques. Toute tentative d’accès postérieur, par quelque moyen que ce soit, sera considérée comme un usage frauduleux.

ARTICLE 9. INTERDICTION D’EXPLOITATION COMMERCIALE – NON CONCURRENCE

Le Client ne peut reproduire, diffuser ou exploiter commercialement les supports et contenus protégés de l’organisme sans autorisation écrite. Cette clause n’interdit pas l’exercice de son activité professionnelle ni l’application des connaissances et compétences acquises lors de la formation. Toute violation des droits de propriété intellectuelle peut donner lieu aux recours prévus par la loi.

ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Bien Naitre de Bébé s’engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la qualité et la bonne exécution des formations proposées, que celles-ci soient dispensées en présentiel ou via la plateforme e-learning. Toutefois, sa responsabilité est strictement limitée aux engagements expressément prévus dans les présentes CGV et dans le contrat ou la convention de formation signé(e) par le Client.

10.1. Responsabilité liée aux formations

L’Organisme ne peut être tenu responsable :

- De l’inadéquation des formations avec les attentes spécifiques du Client ou des résultats qu’il souhaite atteindre, la responsabilité de l’Organisme se limitant à la délivrance des contenus pédagogiques tels que décrits dans le programme ;

- Des dommages indirects, immatériels ou consécutifs (tels que perte de chiffre d’affaires, perte de données, préjudice commercial, etc.) liés à la participation à une formation ou à l’utilisation des contenus fournis ;

- Des erreurs, omissions ou éventuelles imprécisions dans les supports pédagogiques mis à disposition, ces derniers ayant pour but de servir de guide, sans se substituer à un conseil professionnel spécifique.

10.2. Responsabilité liée à la plateforme e-learning

Pour les formations en e-learning, Bien Naitre de Bébé met à disposition une plateforme sécurisée accessible via des identifiants personnels et confidentiels. L’organisme ne pourra être tenu responsable :

- Des interruptions temporaires de la plateforme dues à des opérations de maintenance, des incidents techniques, ou des cas de force majeure (panne de serveur, cyberattaque, etc.) ;

- Des dysfonctionnements liés à l’équipement ou à la connexion internet du Client ;

- De toute utilisation frauduleuse des identifiants du Client, sauf si cette utilisation résulte d’une négligence avérée de l’organisme.

10.3. Limitation générale de responsabilité

Dans les seuls cas où la loi l'autorise, la responsabilité financière de l'organisme est limitée aux montants effectivement versés par le Client pour la formation concernée. Cette limitation ne s'applique pas aux consommateurs lorsqu'elle est interdite, ni en cas de dommage corporel, de faute lourde ou dolosive, ou lorsqu'elle prive une obligation essentielle de sa substance.

10.4. Obligations du Client

Le Client est seul responsable :

- Du respect des consignes, prérequis et recommandations communiqués par l'organisme dans le cadre des formations ;

- De l'utilisation qu'il fait des enseignements, des supports pédagogiques ou des informations délivrés lors de la formation ;

- De la protection de ses identifiants d'accès à la plateforme e-learning et de leur confidentialité.

En tout état de cause, le Client reconnaît que les formations dispensées par Bien Naitre de Bébé visent à fournir des connaissances et des compétences, mais ne garantissent en aucun cas un résultat ou une réussite professionnelle ou commerciale spécifique.

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

La force majeure est appréciée conformément à l'article 1218 du Code civil. En cas d'empêchement temporaire, les obligations concernées sont suspendues, sauf si le retard justifie la résolution du contrat. En cas d'empêchement définitif, les conséquences sont réglées conformément à la loi. Les droits du stagiaire prévus à l'article 7 demeurent applicables.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure : grèves, catastrophes naturelles, pandémies, incendies, indisponibilités techniques des plateformes tierces, cyberattaques, ou tout autre événement échappant raisonnablement au contrôle de l'organisme. Ces événements ne constituent des cas de force majeure que si les conditions de l'article 1218 du Code civil sont réunies.

En cas de force majeure dûment reconnue empêchant le stagiaire sous contrat individuel de suivre la formation, seules les prestations effectivement dispensées sont dues à proportion de leur valeur.

ARTICLE 12. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de ses activités, Bien Naitre de Bébé collecte et traite les données personnelles des Clients, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (UE 2016/679) et à la loi française Informatique et Libertés n°78-17 modifiée.

Les données collectées sont nécessaires à la gestion des inscriptions, à l'accès aux formations, au suivi pédagogique et à l'amélioration des services proposés. Ces données ne sont transmises qu'aux prestataires habilités intervenant dans le cadre des prestations.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition ou de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande écrite à contact.lebnb@gmail.com.

Pour plus d'informations, consultez la politique de confidentialité disponible sur le site internet de l'organisme.

ARTICLE 13. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les CGV sont régies par le droit français. Le Client peut adresser une réclamation à contact.lebnb@gmail.com ou via la rubrique « Nous contacter / Réclamation » du site internet. L'organisme examine la demande et apporte une réponse.

Après une réclamation écrite préalable restée sans solution, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation CM2C, via https://www.cm2c.net. Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice (CM2C), 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris. Téléphone : 01 89 47 00 14. Site internet : www.cm2c.net.

À défaut de solution amiable, le litige relève des juridictions compétentes selon les règles légales applicables.

ANNEXE – FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À adresser à Le Bien Naître de Bébé, 279 rue de la République, 60290 Laigneville, ou à contact.lebnb@gmail.com (pour le droit de rétractation du consommateur).

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la formation suivante :

.....

Contrat conclu le : .....

Nom du consommateur : .....

Adresse du consommateur : .....

Date : .....

Signature (uniquement en cas de notification sur papier) : .....